

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME OUVRE LES TRAVAUX DE SA VINGT-TROISIÈME SESSION

Il envisage de tenir cette semaine un débat urgent sur la situation en Syrie
27 mai 2013

Le Conseil des droits de l'homme a ouvert, ce matin, sa vingt-troisième session ordinaire, qui se tiendra jusqu'au 14 juin prochain. Il a entendu, à cette occasion, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, qui a rendu compte des activités du Haut-Commissariat et de l'évolution de la situation des droits de l'homme dans le monde depuis la précédente session du Conseil, au mois de mars dernier, en particulier s'agissant de la situation en Syrie. À cet égard, certains pays ont demandé la tenue d'un débat d'urgence sur cette question au cours de la présente session.

Le Président du Conseil, l'ambassadeur polonais Remigiusz A. Henczel, a ouvert la session en indiquant qu'il s'efforcerait de veiller à ce que les travaux se déroulent dans la dignité et le respect, et a rappelé que tout acte d'intimidation à l'égard de personnes ou d'organisations qui coopèrent avec le système des Nations Unies sont sévèrement condamnées. Il a aussi attiré l'attention sur la demande qui lui avait été adressée par la Turquie, le Qatar et les États-Unis d'organiser un débat d'urgence sur «la détérioration de la situation des droits de l'homme en Syrie et les récentes tueries à Qousseir». La Turquie, le Qatar et la Syrie sont intervenus sur ce point. Le Conseil devrait se prononcer sur cette demande cet après-midi.

Dans son tour d'horizon de la situation des droits de l'homme dans le monde, Mme Pillay s'est longuement exprimée sur la situation en République arabe syrienne. Elle a notamment souligné que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne doivent pas rester sans conséquence pour ceux qui s'y livrent, qu'ils soient du côté des autorités ou de l'insurrection; les responsables doivent être mis en garde. Elle a estimé que la communauté internationale se trouvait d'ores et déjà en présence d'une catastrophe humanitaire, politique et sociale, et que «ce qui se dessine est un véritable cauchemar». La Haut-Commissaire a également abordé les situations des droits de l'homme au Myanmar, en Iraq, en République centrafricaine, au Moyen-Orient et en Afrique du nord et Palestine, ainsi que les questions relatives à la situation des personnes détenues à Guantánamo, à l'utilisation de drones. Elle a consacré une partie de son discours à la question du respect des droits économiques, sociaux et culturels, rendu plus difficile dans tous les pays du fait de la crise. Elle a enfin averti des reculs que pourrait entraîner, pour la protection des droits de l'homme, les menaces ou restrictions imposées à la société civile.

La situation en Syrie a également été soulevée par la plupart des délégations qui sont intervenues ce matin dans le cadre du débat général. Elles ont aussi examiné les autres questions soulevées par la Haut-Commissaire, de même que la nécessité d'assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme et de renforcer le rôle de la société civile.

Les États membres suivants se sont exprimés lors du débat général: Irlande (au nom de l'Union européenne), Pakistan (au nom de l'Organisation de la coopération islamique), Gabon (au nom de l'Union africaine), République islamique d'Iran (au nom du Mouvement des pays non alignés), l'Algérie (au nom du Groupe arabe), Qatar, Allemagne, Indonésie, États-Unis, Monténégro, République tchèque, Pakistan, Angola, Japon, Argentine, République de Corée, Équateur, Inde, Chili, Malaisie, Autriche, Suisse, Éthiopie, Koweït, Maldives, Botswana, Espagne, Philippines, Costa Rica, Brésil, République de Moldova, Libye, Thaïlande, Sierra Leone et Ouganda. La délégation observatrice de l'Égypte est également intervenue.

Cet après-midi, le Conseil achèvera son débat général avant d'entamer un débat interactif avec les Rapporteurs spéciaux sur le droit à la santé et sur les droits des migrants.

Examen d'une proposition de débat urgent sur la situation des droits de l'homme en Syrie

M. REMIGIUSZ A. HENCZEL, Président du Conseil des droits de l'homme, a indiqué qu'une demande a été reçue, le vendredi 24 mai, de la part de la Turquie, du Qatar et des États-

Unis aux fins de tenir un débat d'urgence au cours de la présente session du Conseil sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en Syrie et les récentes tueries à Qousseir.

Le Qatar a rappelé qu'alors que le Conseil a déjà adopté neuf résolutions sur la Syrie, le gouvernement de ce pays continue de massacrer des milliers de ses citoyens depuis près de deux ans. Personne n'a pu mettre un terme à ce crime contre l'humanité, a regretté la représentante, attirant l'attention en particulier sur le siège actuel de la ville de Qousseir, dont la population est victime de bombardements aveugles par son propre gouvernement.

La Turquie a déclaré que le Gouvernement syrien s'était allié à des régimes étrangers pour tuer sa propre population. La situation est d'une ampleur sans précédent, a-t-il dit, ajoutant que ceux qui s'agrippent au pouvoir en Syrie ont «perdu tout sens de l'humanité». Dans ce contexte, la Turquie a appelé à débattre librement de la situation à Qousseir.

La Syrie s'est opposée à la tenue d'un tel débat urgent, estimant que les règles de procédures du Conseil n'ont pas été respectées en l'espèce. En outre, nombre de délégations craignent que ce débat inutile n'occulte les travaux très importants du Conseil. Les deux pays qui appellent à la tenue de ce débat sont eux-mêmes acteurs du conflit: ils devraient mettre un terme à leur soutien au terrorisme et appuyer les efforts déployés à travers le monde en faveur de la paix.

Déclaration d'ouverture de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme

MME NAVI PILLAY, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a d'emblée émis l'espoir d'avoir, en s'exprimant, une influence tangible afin de mettre un terme au bain de sang en République arabe syrienne. Elle a rappelé que les événements qui ont débuté il y a 26 mois par des manifestations pacifiques avaient dégénéré en une guerre civile brutale de plus en plus sectaire, un «affront intolérable à la conscience humaine». Elle s'est particulièrement alarmée de la situation régnant dans la localité de Qousseir où l'armée gouvernementale procède à des bombardements massifs et aveugles qui ont fait plusieurs centaines de morts et où plusieurs milliers de civils sont bloqués, selon toute probabilité. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui ont été et qui sont perpétrés en Syrie ne doivent pas rester sans conséquence pour ceux qui s'y livrent, qu'ils soient du côté des autorités ou de l'insurrection. La Haut-Commissaire a ajouté que nous sommes déjà en présence d'une catastrophe humanitaire, politique et sociale, et que «ce qui se dessine est un véritable cauchemar». Pourtant, la communauté internationale semble incapable de prendre un engagement ferme pour résoudre la crise. Mme Pillay a invité les États à n'épargner aucun effort pour parvenir à mettre un terme à cette catastrophe humanitaire. Elle a aussi rappelé qu'elle avait demandé au Conseil de sécurité de déférer le cas syrien devant la Cour pénale internationale.

La Haut-Commissaire a évoqué ensuite d'autres crises, s'alarmant tout d'abord du sort fait aux communautés musulmanes du Myanmar. Elle a dit attendre avec intérêt l'aboutissement des contacts avec les autorités de Yangon visant à établir un bureau du Haut-Commissariat dans le pays. Mme Pillay est particulièrement inquiète de l'aggravation de la violence en Iraq ces dernières semaines. Il est capital, selon elle, que les forces armées et de sécurité exercent la plus grande retenue dans le maintien de la loi et de l'ordre.

Le Haut-Commissariat présentera par ailleurs, au cours de la session, des rapports sur le Soudan du Sud et sur la République centrafricaine. Mme Pillay a constaté que ce dernier pays était au bord de l'anarchie. Elle a aussi évoqué les suites du printemps arabe, constatant que si l'ordre ancien était en voie de disparition, la transition dans des pays comme l'Égypte, la Libye, le Yémen et la Tunisie demeurerait incertaine. Elle a aussi déploré que les droits des Palestiniens continuent d'être gravement bafoués, près de 5000 d'entre eux étant détenus dans des prisons israéliennes.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, qui vise théoriquement à défendre l'état de droit et des valeurs telles que la liberté, l'égalité, la dignité et la justice, Mme Pillay a souligné que le Haut-Commissariat avait reçu des allégations de graves violations des droits de l'homme dans ce contexte. Elle a particulièrement déploré le maintien du centre

de détention de Guantánamo par les États-Unis. La Haut-Commissaire a appelé les États-Unis à fermer ce centre de détention, se félicitant de la déclaration récente en ce sens du Président Obama. Par ailleurs, la Haut-Commissaire s'est dite profondément troublée par les conséquences néfastes sur les droits de l'homme de l'utilisation de drones armés dans le cadre de la lutte antiterroriste et d'opérations militaires.

Mme Pillay a aussi fait le point sur les droits économiques et sociaux dans le contexte actuel de crise. Elle a souligné que celle-ci était principalement subie par ceux qui en étaient le moins responsables - pauvres, travailleurs journaliers, handicapés, vieillards, malades, migrants et réfugiés. Les inégalités se sont accrues, minant le tissu social, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Elle a ainsi constaté que de plus en plus d'enfants dans des pays du sud de l'Europe allaient à l'école le ventre vide. Mme Pillay s'est alarmée des discours extrémistes, xénophobes et d'intolérance de la part de politiciens en quête de boucs-émissaires. La Haut-Commissaire a rappelé par ailleurs que le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels était entré en vigueur ce mois-ci et a estimé que le contexte économique actuel est un moment opportun pour que les États ratifient cet instrument.

Mme Pillay a rappelé que la Conférence de Vienne, qui sera commémorée le mois prochain, avait constitué un jalon, en particulier en ce qui concerne la participation de la société civile. Il est donc particulièrement attristant de voir que, dans de nombreux pays, on s'en prene aux organisations non gouvernementales dont le rôle est pourtant vital pour toute démocratie fonctionnelle.

Débat général sur les activités du Haut-Commissariat

L'Irlande, au nom de l'Union européenne, a déclaré que l'impartialité et la non-sélectivité des travaux du Conseil devaient être garanties. De même, elle a réitéré le rôle crucial de prévention, de surveillance et de renforcement des capacités joué par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui lutte inlassablement contre l'impunité. En particulier, l'Union européenne apprécie l'engagement de la Haut-Commissaire dans les efforts en faveur d'un règlement du conflit syrien. Tous les responsables d'atrocités et de violations des droits de l'homme doivent être tenus responsables et rendre des comptes. L'Union européenne se félicite également de l'envoi d'une mission d'établissement des faits en Centrafrique. Elle s'est dite encouragée par les efforts consentis par le Myanmar pour ouvrir un bureau du Haut-Commissariat en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Le Pakistan, au nom de l'Organisation de la coopération islamique, a souligné que tous les droits devaient être protégés avec le même zèle. Toutes les parties au conflit syrien doivent rendre des comptes si elles se rendent coupables d'atrocités. S'agissant de la situation des minorités musulmanes au Myanmar, le Pakistan a rappelé que le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique avait demandé l'autorisation de se rendre au Myanmar, ce qui a été refusé par les autorités de ce pays. L'Organisation de la coopération islamique exhorte le Myanmar à prendre des mesures déterminées pour résoudre ce long conflit. L'Organisation se félicite par ailleurs de la prise de position de la Haut-Commissaire s'agissant de la situation des prisonniers palestiniens en Israël. Elle a rappelé l'importance du strict respect des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme, y compris dans le contexte du recours aux drones. Dans les pays occidentaux, l'essor de l'extrême-droite, qui appelle à la discrimination contre les minorités, est une source de préoccupation, a aussi souligné le représentant.

Le Gabon, au nom du Groupe africain, a dit partager avec la Haut-Commissaire sa préoccupation quant aux situations et difficultés qu'elle a recensées. Pour ce qui concerne l'Afrique, le Groupe africain a salué l'envoi prochain d'une mission en République centrafricaine, afin d'aider ce pays à ne pas basculer dans la violence. Le Groupe africain, qui porte aussi un intérêt particulier à la situation au Sahel et au Mali, attend le rapport d'étape de la Haut-Commissaire à ce sujet. La visite de Mme Pillay en Angola a également été saluée, en ce qu'elle témoigne de la volonté des pays africains de coopérer pleinement avec tous les mécanismes de l'ONU. En conclusion, le Groupe africain appelle la communauté internationale à accorder à la Haut-Commissaire toutes les ressources dont elle a besoin pour accomplir sa tâche.

L'Iran, au nom du Mouvement des pays non alignés, a réitéré que ces pays sont en faveur d'une résolution politique du conflit en Syrie, sans ingérence extérieure. Le Mouvement appellent aussi Israël, puissance occupante, à se conformer au droit international. Par ailleurs, le recours à des drones et autres robots, contraire au droit international, ne contribue en rien à la lutte contre le terrorisme, a souligné l'Iran au nom des non-alignés.

L'Algérie, au nom du Groupe arabe, a dénoncé les violations très graves des droits des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, ainsi que l'a mentionné Mme Pillay. Il faut tout faire pour y mettre un terme et pour mettre fin à la colonisation israélienne. Quant au blocus de Gaza, il a aussi des conséquences graves pour les droits de l'homme. Le Groupe arabe appelle au retour de la paix en Syrie, afin de mettre un terme aux souffrances de la population, dans le cadre d'un règlement pacifique qui préserve l'intégrité territoriale du pays. Le Groupe arabe rappelle par ailleurs que les autorités du Myanmar ont la responsabilité de la sécurité des communautés musulmanes de l'État de Rakhine. La représentante algérienne a aussi rappelé, avec la Haut-Commissaire, l'importance des droits économiques, sociaux et culturels. Le Groupe arabe souligne par ailleurs l'importance qu'il attache à la lutte contre le terrorisme. Enfin, il apprécie le rôle démocratique des organisations de la société civile, à condition que celles-ci respectent le droit du pays où elles interviennent.

Le Qatar, qui s'est félicité de l'action du Haut-Commissariat, a qualifié de véritable «génocide» la situation régnant en Syrie, et dénoncé «la barbarie du régime syrien». Il a déploré l'inaction d'une communauté internationale incapable de mettre un terme à l'effusion de sang. Le Qatar a aussi dénoncé la situation en Palestine et la colonisation qui se poursuit. Il s'est alarmé de l'épuration ethnique en cours au Myanmar qui vise la communauté musulmane rohinga. Enfin, la représentante qatarienne a salué le rôle joué par les femmes dans les révolutions arabes.

L'Allemagne a déclaré que les mécanismes d'alerte précoce permettent de réagir efficacement à toutes les violations des droits de l'homme, amis a relevé que neuf résolutions et quatre sessions extraordinaires sur la situation des droits de l'homme en Syrie n'ont pas permis d'amélioration. Il faut que la Cour pénale internationale se saisisse de la situation et envoie un message clair à toutes les parties. L'Allemagne s'est par ailleurs interrogée sur l'état d'avancement de l'ouverture d'un bureau régional du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en Afrique du Nord.

L'Indonésie a estimé que la situation en Syrie appelle à la mise sur pied d'un processus interne qui inclue toutes les parties au conflit en vue de mener des pourparlers de paix. L'Indonésie déplore par ailleurs qu'Israël continue de mener une politique déplorable de non-coopération avec le Conseil. Alors que la Déclaration de Vienne va célébrer ses vingt ans, cette année, il faut réitérer fermement le caractère universel, indivisible et interdépendant de tous les droits de l'homme.

Les États-Unis ont rappelé les engagements récents du Président Obama en ce qui concerne la fermeture du centre de détention de Guantánamo, le recours aux drones et le moratoire sur le transfert de prisonniers au Yémen. Ce sont des engagements forts, a assuré la représentante, soulignant toutefois que leur concrétisation demandera du temps, notamment la fermeture définitive de la prison de Guantánamo. Les États-Unis reprennent à leur compte les préoccupations exprimées par la Haut-Commissaire s'agissant des restrictions contre la société civile imposées par de nombreux pays, dont la Fédération de Russie, et contre certaines formes de discriminations flagrantes, notamment touchant à la transmission de la nationalité, dont sont parfois victimes les femmes. Les États-Unis appellent les pays appliquant de telles mesures de restriction à y renoncer. La représentante s'est enfin alarmée du risque de contagion du conflit syrien au Liban.

Le Monténégro a salué les mesures prises par le Haut-Commissaire face à la situation vécue par les musulmans en Birmanie, ainsi que son action s'agissant de la crise en République centrafricaine. Il a aussi bien accueilli l'accent qu'elle met sur les tensions que fait peser sur les droits de l'homme en Europe le ralentissement de l'économie.

La République tchèque, qui a souligné l'importance de l'indépendance du Haut-Commissariat, s'est félicitée des efforts de celui-ci pour ouvrir une représentation au

Myanmar. La délégation a déploré les mesures législatives prises par certains États visant pour museler les organisations non gouvernementales. La République tchèque a condamné le fait que certains États recouraient à des mesures extrêmes pour éviter les critiques internationales, brutalisant les défenseurs des droits de l'homme et allant jusqu'à s'en prendre à leurs familles.

Le Pakistan a souligné que l'utilisation des drones, évoquée par la Haut-Commissaire, a fait des centaines de civils sur son territoire. Dans un récent jugement, la Haute-Cour de Peshawar a estimé que le recours à ces appareils téléguidés était une violation de la Charte des Nations Unies, des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Le tribunal a demandé que les victimes soient indemnisées.

L'Angola a remercié la Haut-Commissaire pour la visite qu'elle a effectuée dans le pays, au cours de laquelle Mme Pillay a pu constater les efforts consentis par les autorités pour renforcer l'état de droit et la démocratie. L'Angola a ensuite souligné que la persistance des violations des droits de l'homme, dans les crises qui secouent le monde en Syrie, en Palestine, en Iraq, en République démocratique du Congo ou plus récemment au Mali exige de la communauté internationale de trouver des solutions durables. La crise économique mondiale a remis en cause certains droits économiques, sociaux et culturels, affectant en particulier les populations migrantes qui se voient privées de leurs droits fondamentaux. Tous les États doivent accorder aux immigrants établis légalement les mêmes droits qu'aux autres citoyens.

Le Japon a déclaré que le Conseil devait réagir à toutes les violations de droits de l'homme qui se présentent dans le monde. Pour sa part, le Haut-Commissariat joue un rôle important pour promouvoir et protéger les droits de l'homme. Le Japon estime toutefois qu'il faut trouver le moyen de régler le budget croissant du Haut-Commissariat, et que les informations sur les incidences budgétaires des résolutions devraient être communiquées pendant les consultations sur ces résolutions.

L'Argentine a dit partager la préoccupation de la Haut-Commissaire en ce qui concerne les répercussions de la crise sur la jouissance des droits de l'homme. Dans ce contexte, l'Argentine se félicite de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Au regard de la situation en Syrie, a poursuivi l'Argentine, il est important que toutes les parties fassent preuve de retenue dans l'usage de la force et que les États qui fournissent des armes cessent de le faire. L'Argentine exprime l'espoir que la Conférence de Genève, qui se tiendra la semaine prochaine, permettra de déboucher sur une résolution du conflit syrien.

La République de Corée s'est félicitée de l'action rapide du Haut-Commissaire pour sauver des vies, gagnant ainsi un véritable statut dans la protection des droits de l'homme. La situation en Syrie et les violences et discriminations envers les femmes devraient rester des priorités pour la Haut-Commissaire. En tant que pays qui croit en la coopération internationale, la République de Corée augmentera son budget consacré à l'aide publique au développement.

L'Équateur s'est félicité de l'action positive du Haut-Commissariat, qui contribue à améliorer la situation des droits de l'homme dans le monde. Dans ce contexte, l'Équateur invite Mme Pillay à se rendre à Quito. L'Équateur a dit sa solidarité avec le peuple syrien, qui n'a connu aucun répit depuis deux ans. Il juge préoccupant que des États se permettent d'envoyer des armes et d'alimenter ainsi le conflit en se proclamant défenseurs du peuple syrien. L'Équateur condamne par ailleurs le déni des droits fondamentaux du peuple palestinien. Enfin, la lutte contre le terrorisme ne constitue pas une excuse pour tous les débordements, estime l'Équateur, qui a rappelé que le centre de Guantánamo n'était toujours pas fermé.

L'Inde a invité la Haut-Commissaire à poursuivre ses efforts de manière impartiale et non sélective. S'inquiétant de la tournure sectaire prise par le conflit syrien, elle estime que seul un processus politique est à même d'aboutir à une solution. Par ailleurs, l'Inde souligne, à l'instar de la Haut-Commissaire, que l'impact de la situation financière mondiale était subi par ceux qui sont le moins à même d'en supporter le fardeau. La réforme et la reconstitution du système financier doit être un effort collectif car les institutions financières ne connaissent plus de frontières.

Le Chili a souligné la détérioration du contexte sécuritaire en Syrie et estimé que le Conseil avait la responsabilité morale d'appeler tous les acteurs internationaux à mettre fin au cycle de violence irrationnelle dans ce pays. Le Conseil n'est pas le lieu adéquat pour trouver une solution politique, mais il doit appeler à la protection des victimes et au respect des droits de l'homme. Le Chili a par ailleurs souligné que les mesures qui sont prises contre la crise économique ne doivent pas affaiblir les engagements des États en matière de droits économiques, sociaux et culturels. La lutte contre les discriminations doit se concentrer sur la lutte contre la xénophobie et l'intolérance, a d'autre part souligné le Chili.

La Malaisie a déclaré que la promotion et la protection des droits de l'homme exigent un dialogue constructif dans le respect de la souveraineté des États, qui ont la responsabilité première de s'assurer du respect des droits de l'homme de leurs populations. La Malaisie insiste à cet égard pour qu'il soit mis un terme aux violences en Syrie. Au Myanmar, les violences subies par la minorité rohingya sont préoccupantes. De même, la Malaisie s'est dite inquiète des violations des droits de l'homme subies par les Palestiniens; Israël, en tant que puissance occupante, a la responsabilité de garantir les droits de l'homme.

L'Autriche a réitéré, alors que l'on commémore le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, son attachement à un Haut-Commissariat indépendant et fort. En ce qui concerne la Syrie, tous les auteurs de crimes graves doivent être traduits devant la Cour pénale internationale, estime l'Autriche; le Conseil de sécurité est appelé à agir, car l'impunité n'a que trop duré. Les restrictions aux libertés de la presse ou de la société civile sont également intolérables et la Haut-Commissaire doit continuer de se saisir de ces questions.

La Suisse a qualifié «d'affront intolérable à la dignité humaine» les violences en Syrie: une solution politique est plus que jamais nécessaire, tout en ayant à l'esprit que la lutte contre l'impunité est primordiale. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité doit déférer la question à la Cour pénale internationale, a plaidé la Suisse. Les violences dont sont victimes la minorité rohingya au Myanmar, la liberté de travail des médias et de la société civile sont d'autres sources de préoccupation pour la Suisse. De même, le recours de plus en plus fréquent à des drones pose des problèmes au regard du droit international. La Suisse estime que les États utilisant ces technologies, ou des technologies similaires, doivent mettre leurs pratiques en conformité avec le droit international.

L'Éthiopie a observé que la célébration de la Journée de l'Afrique est très particulière cette année, puisqu'elle coïncide avec l'anniversaire de l'adoption, en 1963, de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en faveur du rapprochement des peuples et de leur développement. L'Éthiopie a souligné l'importance du rôle des dirigeants qui ont su concrétiser le message lancé par les pères fondateurs de l'OUA, il y a 60 ans. Le représentant éthiopien a enfin indiqué que son pays avait entrepris de formaliser et d'adopter un plan national d'action des droits de l'homme.

Le Koweït a fait part de son inquiétude quant à la situation financière du Haut-Commissariat, indiquant qu'il était disposé à participer substantiellement à son fonctionnement. Par ailleurs, le Koweït s'alarme du traitement inhumain infligé aux détenus palestiniens, souvent emprisonnés sans jugement. Il appelle Israël à mettre en œuvre les résolutions internationales sur ces questions, en évacuant en particulier les territoires arabes qu'il occupe. Le Koweït, qui contribue déjà à l'aide aux personnes réfugiées, appelle aussi à une solution politique en Syrie.

Pour les Maldives, la situation en Syrie démontre l'échec moral de la communauté internationale, incapable de mettre un terme aux crimes commis de part et d'autre. Le conflit menace de dégénérer au niveau régional. La communauté internationale a la responsabilité de protéger les populations civiles contre les crimes de guerre. Par ailleurs, les Maldives condamnent les attaques ciblées et discriminatoires contre la minorité musulmane au Myanmar. Le gouvernement de ce pays doit mettre un terme aux violences et enquêter sur toutes les violations des droits de l'homme. Enfin, les violations des droits de l'homme des Palestiniens, en particulier leur droit à l'auto-détermination, constituent un obstacle à la paix dans la région. Israël doit lever son blocus illégal et poursuivre son engagement au sein du Conseil.

Le Botswana a déclaré que toutes les violations du droit humanitaire et des droits de l'homme en Syrie doivent être condamnées, quels qu'en soient les responsables. Le Botswana soutient la demande de débat urgent sur cette question. Par ailleurs, il se félicite de l'envoi d'une mission d'établissement des faits en République centrafricaine, en vue de prévenir toute escalade de la situation. Enfin, le Botswana s'inquiète des effets de la crise économique, qui contribuent à la montée de l'extrémisme et de la xénophobie dans les pays développés.

L'Espagne s'est félicitée de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politique, tout en déplorant que la cérémonie se tienne à New York et non à Genève, capitale des droits de l'homme. L'Espagne a ensuite déploré des situations relatives aux droits de l'homme dans certains pays, dont l'Érythrée. Par ailleurs, l'Espagne estime qu'Israël devrait reprendre son siège au Conseil afin de donner sa version des faits en ce qui concerne les reproches qui lui sont adressés.

Les Philippines se sont alarmées des répercussions de la crise économiques sur les droits de l'homme dans le monde. Les Philippines demandent aux États de réfléchir à la manière de minimiser cette incidence.

Le Costa Rica estime qu'un silence complice face à la situation en Syrie serait inacceptable de la part du Conseil. Il est tout à fait pertinent d'organiser un débat extraordinaire, l'urgence de la situation l'exige. Le Costa Rica rejoint l'appel de Mme Pillay au Conseil de sécurité, pour qu'il agisse enfin. Par ailleurs, le Costa Rica souligne l'importance de respecter tous les droits humains sans exception, les droits économiques et sociaux en particulier.

Le Brésil a estimé impératif que l'on agisse afin de mettre un terme au bain de sang en Syrie. La communauté internationale doit suivre les recommandations de la commission d'enquête afin de neutraliser la prolifération des armes dans ce pays. Pour le Brésil, la priorité est accordée à l'organisation d'une conférence sur la Syrie à Genève. Il attire d'autre part l'attention du Conseil sur la responsabilité de la communauté internationale dans la stagnation du processus de paix israélo-palestinien. Il appuie, enfin, l'initiative du Rapporteur spécial le respect des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste, visant à étudier les retombées sur les droits de l'homme du recours à des drones.

La République de Moldova a réitéré son soutien aux efforts de la Haut-Commissaire pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme en Syrie. La République de Moldova partage pleinement les préoccupations s'agissant de l'utilisation disproportionnée de la force dans des zones d'habitation. Elle soutient la tenue d'un débat urgent sur la question ainsi que la saisine de la Cour pénale internationale. Elle s'est enfin dite déterminée à apporter sa propre coopération aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil.

La Libye a fermement condamné les violations des droits de l'homme perpétrées par la puissance occupante en Palestine et dans les territoires arabes occupés. Le Conseil doit prendre ses responsabilités et mettre un terme à cette situation qui dure depuis plus d'un demi-siècle. De même, la Libye a condamné les discriminations subies par la communauté rohingya au Myanmar. La Libye est déterminée à renforcer sa coopération avec le Conseil et le Haut-Commissariat, conformément à la résolution sur cette question adoptée en mars dernier.

La Thaïlande a espéré que les droits des personnes les plus vulnérables seraient promus et protégés, y compris dans le contexte de crise économique actuelle. S'agissant de la Syrie, la Thaïlande reste favorable à un dialogue inclusif entre toutes les parties, afin qu'ensemble, elles conçoivent le futur commun de la Syrie. Par ailleurs, la situation sécuritaire dans l'État de Rakhine nécessite que la communauté internationale accorde au Gouvernement du Myanmar un délai pour l'application des recommandations de sa propre commission d'enquête, estime la Thaïlande.

La Sierra Leone a déploré que le monde assiste, impuissant, à une dégradation de la situation en Syrie, avec des risques de contagion dans toute la région. Dans ce contexte, la Sierra Leone est d'avis que le Conseil de sécurité devrait déférer la situation à la Cour pénale internationale.

L'Ouganda s'est félicité de la volonté commune de protéger les défenseurs des droits de l'homme. Il est en outre important de lutter contre toutes les manifestations racistes dans le monde.

Pays observateur

L'Égypte a réitéré son engagement à mener à bien sa propre transition politique, pour consolider la démocratie et protéger pleinement les droits de l'homme. L'Égypte estime par ailleurs que la seule solution au conflit en Syrie est de répondre aux aspirations du peuple, par le dialogue et l'ouverture politique. L'Égypte se préoccupe de la situation des Palestiniens et de la poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires occupés. Enfin, elle déplore que la crise économique provoque un regain des discours extrémistes et de xénophobie en Europe.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

HRC13/053F